

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LEYCO-FIX BG 2

Date d'impression: 12.08.2011

Code du produit: 223

Page 1 de 7

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**Identificateur de produit**

LEYCO-FIX BG 2

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

produit de nettoyage

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Leyco Chemische Leyde GmbH	
Rue:	Industriestraße 155	
Lieu:	D--50999 Köln	
Téléphone:	++49 (0) 2236-966-00-0	Téléfax: ++49 (0) 2236-966-00-10
e-mail:	inkemann@leyde.com	
Interlocuteur:	Eckart Inkemann	Téléphone: ++49 (0) 2236-966-00-29
Internet:	www.leyde.com	
Service responsable:	Eckart Inkemann	

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: 0049 (0) 2236 966 00 29

SECTION 2: Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange**

Indications de danger : Toxique, Corrosif

Phrases-R:

Provoque des brûlures.

Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Éléments d'étiquetage

Symboles de danger:

T - Toxique; C - Corrosif



T - Toxique



C - Corrosif

Phrases-R

34 Provoque des brûlures.
23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Phrases-S

02 Conserver hors de la portée des enfants.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec (produits appropriés à indiquer par le fabricant)
35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
36/39 Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.

Autres dangers

Toxique par inhalation, contact avec la peau et par ingestion. Provoque des brûlures.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LEYCO-FIX BG 2

Date d'impression: 12.08.2011

Code du produit: 223

Page 2 de 7

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**Mélanges****Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification	
N° Index	Classification SGH	
N° REACH		
231-633-2	Phosphorsäure ... %	5-10 %
7664-38-2	C R34	
015-011-00-6	Skin Corr. 1B; H314	
	Anionische Tenside	5-10 %
2717-15-9	Xn R22-38-41	
231-634-8	Fluorwasserstoff	< 7 %
7664-39-3	T+, C R26/27/28-35	
009-002-00-6	Acute Tox. 2, Acute Tox. 1, Acute Tox. 2, Skin Corr. 1A; H330 H310 H300 H314	
203-905-0	2-Butoxy-ethanol (vgl. Butylglykol)	1-5 %
111-76-2	Xn, Xi R20/21/22-36/38	
603-014-00-0	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2; H332 H312 H302 H319 H315	
241-034-8	Hexafluorokieselsäure ... % (vgl. Kieselfluorwasserstoffsäure ... %)	1-5 %
16961-83-4	C R34	
009-011-00-5	Skin Corr. 1B; H314	
	Nichtionische Tenside	1-5 %
24989-91-8	Xn R22-41	

Textes des phrases R- et H- voir le chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours**Description des premiers secours****Après inhalation**

Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. Consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Consulter un médecin. Rincer à l'eau. Premier traitement avec de la pâte de gluconate de calcium.

Après contact avec les yeux

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Appeler immédiatement un médecin.

Après ingestion

Rincer la bouche. Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LEYCO-FIX BG 2

Date d'impression: 12.08.2011

Code du produit: 223

Page 3 de 7

Moyen d'extinction appropriéutiliser un produit chimique sec, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

ne s'enflamme pas

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuel.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

SECTION 7: Manipulation et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter le contact avec les vêtements.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conteneur en plastique de HDPE Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle****Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle**

N° CAS	Substance	ml/m ³	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
111-76-2	2-Butoxyéthanol	2	9,8		VME (8 h)	
		30	147,6		VLE (15 min)	
7664-38-2	Acide phosphorique	0,2	1		VME (8 h)	
		0,5	2		VLE (15 min)	
64-17-5	Alcool éthylique	1000	1900		VME (8 h)	
		5000	9500		VLE (15 min)	
7664-39-3	Fluorure d'hydrogène	1,8	1,5		VME (8 h)	
		3	2,5		VLE (15 min)	

Contrôles de l'exposition**Mesures d'hygiène**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection des mains

gants de protection :caoutchouc butyle Gants en PVC ou autre matière plastique(0,5 mm) Gants en polyalcool vinylique ou en caoutchouc nitrile-butyle. (0,35 mm) Temps de pénétration > 8 h

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LEYCO-FIX BG 2

Date d'impression: 12.08.2011

Code du produit: 223

Page 4 de 7

Protection des yeux

lunettes de sécurité: lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau

Bottes en caoutchouc ou en plastique. Tablier en caoutchouc

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide
 Couleur: rouge
 Odeur: d'amande amère

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 1 - 1,5

Modification d'état

Point/intervalle de fusion: -8 °C
 Point d'ébullition: 100 °C
 Pression de vapeur: 23 hPa
 (à 20 °C)
 Pression de vapeur: < 110 hPa
 (à 50 °C)
 Densité (à 20 °C): 1,055 g/cm³
 Hydrosolubilité: soluble
 (à 20 °C)

SECTION 10: Stabilité et réactivité**Possibilité de réactions dangereuses**

Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

SECTION 11: Informations toxicologiques**Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	h
7664-39-3	Fluorwasserstoff				
	Toxicité aiguë par voie orale	ATE	5 mg/kg		
	Toxicité aiguë par voie cutanée	ATE	5 mg/kg		
111-76-2	2-Butoxy-ethanol (vgl. Butylglykol)				
	Toxicité aiguë par voie orale	ATE	500 mg/kg		
	Toxicité aiguë par voie cutanée	ATE	1100 mg/kg		

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

DL50/orale/rat = 1530 mg/kg, 60104 - Acide phosphorique et acide phosphoreux

DL50/cutanée/lapin = 2740 mg/kg, 60104 - Acide phosphorique et acide phosphoreux

SECTION 12: Informations écologiques

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LEYCO-FIX BG 2

Date d'impression: 12.08.2011

Code du produit: 223

Page 5 de 7

Toxicité

L'agent tensioactif contenu est biodégradable à plus de 90%.

Persistance et dégradabilité

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité

Information supplémentaire

L'agent tensioactif contenu est biodégradable à plus de 90%. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.



SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Contacter les autorités locales compétentes.

Code d'élimination des déchets-Produit060103 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE; déchets provenant de la fabrication, formulation, distribution et utilisation (FFDU) d'acides; acide fluorhydrique
Classé comme déchet dangereux.**Code d'élimination de déchet-Résidus**060103 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE; déchets provenant de la fabrication, formulation, distribution et utilisation (FFDU) d'acides; acide fluorhydrique
Classé comme déchet dangereux.**Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés**070601 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses
Classé comme déchet dangereux.**L'élimination des emballages contaminés**

Emballages contaminés Eliminer comme produit non utilisé. Peut être utilisé après reconditionnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

<u>N° ONU:</u>	1790
<u>Nom d'expédition des Nations unies:</u>	Acide fluorhydrique
<u>Classe(s) de danger pour le transport:</u>	8
<u>Groupe d'emballage:</u>	II
Étiquettes:	8+6.1
	 
Code de classement:	CT1
Quantité limitée (LQ):	LQ22
Catégorie de transport:	2
N° danger:	86
Code de restriction concernant les tunnels:	E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

E2

Transport fluvial

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LEYCO-FIX BG 2

Date d'impression: 12.08.2011

Code du produit: 223

Page 6 de 7

N° ONU: 1790
Nom d'expédition des Nations unies: Acide fluorhydrique
Classe(s) de danger pour le transport: 8
Groupe d'emballage: II
 Étiquettes: 8+6.1



Code de classement: CT1
 Dispositions spéciales: 802
 Quantité limitée (LQ): LQ22

Autres informations utiles (Transport fluvial)

E2

Transport maritime

N° ONU: 1790
Nom d'expédition des Nations unies: Hydrofluoric acid
Classe(s) de danger pour le transport: 8
Groupe d'emballage: II
 Étiquettes: 8+6.1



Dispositions spéciales: -
 Quantité limitée (LQ): 1 L
 EmS: F-A, S-B

Autres informations utiles (Transport maritime)

E2

Transport aérien

N° ONU/ID: 1790
Nom d'expédition des Nations unies: Hydrofluoric acid
Classe(s) de danger pour le transport: 8
Groupe d'emballage: II
 Étiquettes: 8+6.1



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 0.5 L
 IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 809
 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 1 L
 IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 813
 IATA-Quantité maximale (cargo): 30 L

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LEYCO-FIX BG 2

Date d'impression: 12.08.2011

Code du produit: 223

Page 7 de 7

Autres informations utiles (Transport aérien)E2
: Y809**SECTION 15: Informations réglementaires****Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

SECTION 16: Autres informations**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
22	Nocif en cas d'ingestion.
23/24/25	Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
26/27/28	Très toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
34	Provoque des brûlures.
35	Provoque des graves brûlures.
36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
38	Irritant pour la peau.
41	Risque de lésions oculaires graves.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

H300	Mortel en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)